T. Tackett Terreur : phénomène historique 2018

Notes

Avant-propos à l’édition française

1. Il faut noter que c’est surtout après le 9 thermidor et la chute de Robespierre qu’on commence à se servir de l’expression « la Terreur » – avec la majuscule initiale et l’article défini. Je me sers de cette expression ici tout simplement parce que, comme d’autres termes tels que « la Renaissance » ou « la Révolution industrielle », elle a été adoptée depuis fort longtemps par presque tous les historiens. Je m’en sers pourtant moins pour indiquer une période fixe que pour désigner un phénomène historique. Cf. Biard, Michel, Terreur et Révolution française, Paris, 2016 ; et Jourdan, Annie, « Les discours de la Terreur à l’époque révolutionnaire (1776-1798). Étude comparée sur une notion ambiguë », FHS, 36, 2013, p. 31-81.

T. Tackett, *Anatomie de la terreur - Le processus révolutionnaire (1787-1793)*,Paris, Éditions du Seuil, 2018, p. 383.